

# AMICALE DES ANCIENS DE FCR

FCR : France Câbles et Radio (ex-filiale de France Télécom)



Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège social : 49 boulevard Victor 75015 PARIS

Courrier : 9 rue de la Marne, 91480 Quincy sous Sénart

Internet : <http://anciensdefcr.eu>

Tél : 01 69 00 39 10

---

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 MAI 2022

### PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 12 mai, à 11 heures,

Les membres de l'Amicale des Anciens de FCR, dont le siège est sis à Paris 15<sup>ème</sup>, au 49, boulevard Victor, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans une salle du YAN'S CLUB, 5 avenue Reille Paris 14<sup>ème</sup>.

Une feuille de présence a été élargée par chaque membre présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme titulaire d'un pouvoir.

L'assemblée est présidée par Monsieur Claude Bonneau en sa qualité de Président de l'Amicale.

Le Bureau de l'Assemblée est composé de :

- Claude BONNEAU Président
- Dominique DOTIGNY Secrétaire
- André BRAUMAN Trésorier

Nombre d'adhérents : 29

Nombre de présents : 9

Nombre de pouvoirs : 11

Total présents et représentés : 20

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que l'ensemble des membres présents et représentés atteint plus de 68 % du total des adhérents, soit bien davantage que le quorum (25%). En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance à 11 h 00, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

## **1. - Examen et approbation du rapport de gestion présenté par le Président**

### **1.1 Nombre d'adhérents**

L'effectif au 01/01/2021 était de **34 membres**.

Depuis cette date nous avons hélas eu **un décès (Pierre Loustalot) et quatre radiations pour défaut de cotisation (André Bizot, Jean-Pierre Dupray, Michel Hirsch et Yves Mendelsohn) en 2021**

Par ailleurs, toujours en 2021, nous avons eu connaissance des décès de Jean Lachaise, ancien adhérent de notre Amicale, Mme Bizot, épouse d'André Bizot, Mme Lancesseur, épouse de Raymond Lancesseur, ancien Président de notre Amicale.

**Au 31/12/2021, l'effectif de l'Amicale était donc de 29 adhérents.**

Depuis le 01/01/2022, nous n'avons enregistré aucune adhésion, démission ou décès dans notre association, mais nous avons eu connaissance du décès, en février 2022, de M. Alain Profit, ancien Président de FCR.

**Le Président propose d'observer une minute de silence et de recueillement à la mémoire de tous nos collègues disparus en 2021 et jusqu'à ce jour en 2022.**

### **1.2 Cotisations :**

Pour l'année 2022, en cours, 27 adhérents sur 29 ont acquitté leur cotisation et donc deux membres n'ont pas encore accompli cette formalité, malgré les relances.

### **1.3 Déroulement du programme d'activités de l'année 2021**

Le président fait un bilan rapide des événements au sein de l'Amicale durant l'année 2021 qui a été marquée par la crise sanitaire et les mesures de restriction d'activités décidées par le Gouvernement :

- **Assemblée générale du 18 novembre 2021 et repas en commun**

Notre assemblée générale n'a pu être organisée comme d'habitude en février et nous avons dû attendre le 18 novembre pour la tenir.

Elle **a finalement réuni 9 membres** de l'Amicale. Par ailleurs, **9 adhérents** avaient donné **leur pouvoir**.

Le repas qui a suivi cette assemblée générale 2021 a regroupé **11 personnes** qui ont réglé une **contribution de 20 €**.

- **Repas et Conseils d'Administration :**

Le repas de juin a dû être annulé en raison des mesures prises par le gouvernement suite à la pandémie, ainsi que le Conseil d'Administration habituellement tenu le matin.

Toutefois, un conseil d'administration a été tenu le 18 novembre 2021, juste avant l'Assemblée Générale, afin de valider formellement les comptes au 31/12/2020 et le projet de budget 2021 proposé à l'assemblée générale.

- **Chocolats de fin d'année :**

Un ballotin de chocolats a été envoyé, fin 2021 à tous les adhérents de 70 ans et plus et à jour de leur cotisation.

Comme l'année précédente, Dominique Dotigny, Secrétaire de l'Amicale, a elle-même effectué l'achat, la préparation, l'emballage et l'expédition postale de ces ballotins, ce qui a permis de limiter la dépense à l'achat des chocolats, à l'emballage et aux frais d'expédition.

Nous félicitons Dominique pour le choix judicieux des « palets » très appréciés et nous la remercions chaleureusement pour ce gros travail de fin d'année.

### **1.4 Site web de l'Amicale :**

Comme chaque année, nous avons mis en ligne les photos de nos différentes rencontres ainsi que le procès-verbal de la dernière Assemblée générale.

Nous sommes toujours intéressés par tous les documents, photos, vidéos relatifs à l'activité passée de FCR et par vos témoignages personnels.

Après diverses questions et observations échangées et plus personne ne demandant la parole, le Président soumet la première résolution au vote de l'Assemblée.

#### ***1<sup>ère</sup> Résolution***

***L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président, approuve l'activité du Conseil d'administration pour l'année 2021.***

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **2. - Examen et approbation des comptes 2021 :**

Le Trésorier et le Président commentent les tableaux financiers joints à la convocation :

- **Les Dépenses (1 268 €/1 345 €) inférieures de 77 € par rapport au budget.**

Ces - 77 € se décomposent en :

- *Assemblée générale (repas)* : **350 €** pour **350 €** prévus **0 €**
- *Chocolats de fin d'année* : **630 €** pour **675 €** prévus soit - **32 €**
- *Frais de fonctionnement* : **288 €** pour **320 €** prévus soit - **45 €**

- **Les Recettes (1 192 € / 1 100 €)** sont **supérieures** aux prévisions de **92 €**
  - Les *cotisations* 2021 s'élèvent à **992 €** pour une prévision de **900 € (+ 92 €)**
  - La *participation des adhérents* s'élève à **200 €** pour une prévision de **200 €**
- **Le Déficit** est donc globalement de **76 €**, au lieu de **245 €**, soit une économie de **169 €**, ce qui est une bonne nouvelle ...
- **La Trésorerie** au 31/12/2021 était de **2 397 €** qui se décomposent en :
 

<b>Compte courant :</b>	<b>944 €</b>
<b>Compte livret :</b>	<b>1 131 €</b>
<b>Caisse :</b>	<b>322 €</b>

Il convient toutefois de déduire au titre du budget 2021 :

- les *factures réglées mais non encaissées au 31/12/2021* (Frais envoi des chocolats 252 € et fonctionnement 35 €) **soit 287 €**.
- les *cotisations 2022 encaissées en 2021*, **soit 251 €**

La trésorerie disponible pour l'exercice 2022 est donc **de 1 859 € pour 1 690 €** prévus au budget 2021 (cf Tableau financier AG 2021), soit un **excédent de 169 €**.

Après quelques échanges et réponses aux questions posées, plus personne ne demandant la parole, le Président soumet la deuxième résolution au vote de l'Assemblée.

#### **2<sup>ème</sup> Résolution :**

**L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance du rapport financier présenté par le Trésorier, approuve, à l'unanimité, les comptes de l'année 2021 et donne son quitus aux Administrateurs pour ledit exercice.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **3. - Examen du projet de budget 2022 présenté par le Président**

Le Président commente le projet de budget dont les caractéristiques sont les suivantes :

#### **1. Hypothèses pour les ressources :**

- **Cotisations :** pour tenir compte de la baisse régulière de l'effectif, le montant est basé sur un nombre d'adhérents (26) inférieur à l'effectif au 31/12/2021 (29), avec une cotisation de 30 €  
On a donc retenu un montant de **780 €**
- **Participations des adhérents :**  
20 € / personne pour la participation au repas de l'AG 2022 (prévision 10 participants)  
Soit **200 €**
- **Repas de juin et décembre :** compte tenu d'une part que l'Amicale demande à chaque participant de régler le prix coûtant du repas et d'autre part qu'il n'y a plus qu'une dizaine de participants, il a été décidé que dorénavant les membres présents régleraient directement au restaurant. Donc ces repas ne sont plus intégrés au budget.

**Soit un total Ressources de 980 €**

#### **2. Hypothèses pour les emplois :**

- AG : 10 participants au repas pour un prix unitaire de 35 € **soit 350 €**
- Chocolats de fin d'année : **600 €** (25 ballotins)
- Fonctionnement : le détail du montant inscrit **de 200 €** est indiqué dans le tableau (à noter que l'hébergement OVH du site web a été réglé pour 3 ans en 2021).

**Soit un total Emplois de 1 150 €**

Il en résulte un **déficit de 170 €** et une **trésorerie disponible de 1 689 €** en fin d'année 2022

Après quelques échanges le Président soumet la troisième résolution au vote de l'Assemblée

**3<sup>ème</sup> Résolution :**

**L'Assemblée Générale approuve le projet de budget pour l'année 2022 présenté par le Président.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**4. - Renouvellement des Administrateurs dont le mandat arrive à expiration**

Le Président rappelle que le mandat d'un administrateur arrive à échéance, celui de Claude Bonneau. Par ailleurs aucune candidature n'est parvenue au Secrétariat pour ce poste d'administrateur. Le président soumet donc au vote la résolution suivante :

**4<sup>ème</sup> Résolution :**

**L'Assemblée Générale renouvelle pour 2 ans, conformément aux statuts, le mandat arrivé à échéance d'un Administrateur : Claude Bonneau**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**6. - Questions diverses :**

Un des participants demande si l'Amicale prévoit d'organiser un nouveau séjour touristique en 2023. Le président répond que ces dernières années, la pandémie de Covid 19 nous a malheureusement interdit ce type de projet, mais il semble que la situation tende à se « normaliser ».

Si cette évolution se confirmait, il serait bien sûr possible d'envisager un tel évènement, par exemple en 2023, à condition qu'un adhérent (ou plusieurs) propose de l'organiser dans sa région ou ailleurs.

Aucune autre question n'ayant été posée et l'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la réunion de l'Assemblée Générale. La séance est levée à 12 heures.

**La Secrétaire,**

**Dominique Dotigny**

**Le Président,**

**Claude Bonneau**